

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00508

Numéro SIREN : 517 414 470

Nom ou dénomination : A.C&G

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2024 sous le numéro de dépôt 670

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

31 JAN. 2024

Exercice ouvert le	01072022	et clos le	30062023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL A. C&G		17 CHEMIN DE PIERREDON 9 LOT HONORINE 13160 CHATEAURENARD	
SIRET	5 1 7 4 1 4 4 7 0 0 0 2 4	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			



REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 226 A à D du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Assistance administrative	SI vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	2 455	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Visueur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visueur conventionné:		Date:	Lieu
		Qualité et nom du signataire:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

copie certifiée conforme par la gérance
le 8/12/23

Désignation de l'entreprise SARL A.C&GNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 17 CHEMIN DE PIERREDON13160 CHATEAURENARDNuméro SIRET * 5 1 7 4 1 4 4 7 0 0 0 0 2 4Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 2

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		<u>3 0 0 6 2 0 2 3</u>		<u>3 0 0 6 2 0 2 2</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
		7 192	7 192		
Immobilisations corporelles *		028	030	1 132	997
Immobilisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048	1 132	997
Total I (5)		14 184	13 052		
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
Marchandises *		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	17 201	13 667
	Autres * (3)	072	074	2	
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086	1 755	5 891
Charges constatées d'avance *		092	094	9 739	9 130
Total II		096	098	28 697	28 688
Total II		28 697			
Total général (I+II)		110	112	29 829	29 685
Total général (I+II)		42 881	13 052		

PASSIF

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120	1 000	1 000	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126	100	100	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131			
Report à nouveau		134	6 799	5 708	
Résultat de l'exercice		136	368	1 092	
Subventions d'investissement		137			
Provisions réglementées		140			
Total I		142	8 267	7 899	
Provisions pour risques et charges		154			
Emprunts et dettes assimilées		156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	36	308	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	92	21 526	21 478
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	21 562	21 786	
Total général (I + II + III)		180	29 829	29 685	

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 103 septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SARL A.C&G		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				13 0 0 6 2 0 2 3		13 0 0 6 2 0 2 2		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
		biens						
		services *	217	218	96 239	84 404		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230	13	123			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	96 252	84 528		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : mobilier - immobilier		242	26 992	23 842		
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243 653	244	6 370	5 748		
	Rémunérations du personnel *			250	45 117	38 573		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	16 319	14 309		
	Dotations aux amortissements *			254	653	408		
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	5	41		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
		Total des charges d'exploitation (II)		264	95 457	82 922		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	795	1 606	
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			280			
Produits exceptionnels				290				
Charges financières				294	59			
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices *				306	368	514		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	368	1 092		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	368	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	492			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	1 595				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Dédutions	Entreprise nouvelle (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 septies A)	987	Zone de restructuration de la déficience (44 septies B)	127	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créateur d'au report en arrière du déficit	346	350	
					Zone de développement prioritaire (44 septies C)	993		
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	2 455	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : *					360		
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	2 455	372		

30/06/2023

Détail des réintégrations diverses		
CSG NON DEDUCTIBLE		1 595
Total des réintégrations diverses	330	1 595

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL A. C&GNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	7 192	412		414		416	7 192	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	4 069	452		454		456	4 069	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 135	472	789	474		476	2 924	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	13 396	492	789	494		496	14 184	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	7 192	502		504		506	7 192
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 072	542	392	544		546	3 464
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	2 135	562	261	564		566	2 396
	TOTAL	570	12 399	572	653	574		576	13 052

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des Immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A.C&G

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870+984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	1 176
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	1 176
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	15 256
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	14 080
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 981
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SARL A. C&G		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD à Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD à Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 3

N° SIRET

5 1 7 4 1 4 4 7 0 0 0 0 2 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.C&G

ADRESSE (voie)

17 CHEMIN DE PIERREDON

9 LOT HONORINE

CODE POSTAL

13160

VILLE

CHATEAURENARD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	40

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mlle Nom patronymique LOUVIER Prénom(s) ELISABETHNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 40Naissance : Date 010975 N° Département 83 Commune TOULON Pays Adresse : N° 17 Voie CHEMIN DE PIERREDONCode postal 13160 Commune CHATEAURENARD Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
20500000 LOGICIELS	7 192	7 192		
28050000 AMORTIST LOGICIELS	7 192	7 192		
	1 132	997	136	13.63
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 AGENCEMENT AMENAGEMENT INSTALL	4 069	4 069		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	2 924	2 135	789	36.94
28181000 AMORT.AGENCT AMENAGT INSTALL.	3 464	3 072	392	12.76
28183000 AMORT.MATERIEL BUREAU INFORM.	2 396	2 135	261	12.22
	1 132	997	136	13.63
TOTAL I				
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	17 201	13 667	3 534	25.86
41100000 CLIENTS DIVERS	14 849	13 667	1 182	8.65
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	2 352		2 352	
	2		2	
AUTRES CREANCES	2		2	
44580000 TVA A REGULARISER	2		2	
	1 755	5 891	4 137	70.22
DISPONIBILITES	1 755	5 891	4 137	70.22
51200000 SOCIETE GENERALE				
	9 739	9 130	609	6.68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 739	9 130	609	6.68
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE				
	28 697	28 688	8	0.03
TOTAL II				
TOTAL GENERAL	29 829	29 685	144	0.49

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10130000 CAPITAL	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	100	100		
10610000 RESERVE LEGALE	100	100		
REPORT A NOUVEAU	6 799	5 708	1 092	19.13
11000000 REPORT A NOUVEAU	6 799	5 708	1 092	19.13
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	368	1 092	724	66.30
TOTAL I	8 267	7 899	368	4.66
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	36	308	272	88.31
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	36	308	272	88.31
AUTRES DETTES	21 526	21 478	48	0.22
42820000 PROV CONGES PAYES	286	165	121	73.04
43100000 URSSAF	104	104	0	0.16
43710000 RSI BABETH	13 561	16 081	2 520	15.67
43730000 CAISSE DE RETRAITE	87	87	0	0.08
43731000 CAISSE DE PREVOYANCE	32	16	16	99.56
43820000 PROV CHARGES SUR CONGES PAYES	114	58	56	97.75
44210000 PAS	4	1	3	227.91
44400000 ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES	368	514	146	28.33
44550000 TVA A DECAISSER	3 971	2 079	1 892	91.01
44571000 TVA COLLECTEE 20%	2 515	2 318	197	8.50
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	392		392	
45501000 COMPTE COURANT LOUVIER	92	55	37	66.84
TOTAL III	21 562	21 786	224	1.03
TOTAL GENERAL	29 829	29 685	144	0.49

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	96 239	84 404	11 835	14.02
70601000 PRESTATIONS DE SERVICES 20%	95 789	84 108	11 681	13.89
70620100 PRESTATIONS SERVICES 20%	450	290	160	55.17
70880000 AUTRES PROD. D'ACTIVITES		6	6-	100.00-
AUTRES PRODUITS	13	123	110-	89.52-
75800000 AUTRES PRODUITS DE GESTION COU	13	3	10	303.44
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES		120	120-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	96 252	84 528	11 724	13.87
AUTRES CHARGES EXTERNES	26 992	23 842	3 151	13.22
60630000 FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT	155	815	661-	81.04-
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	391	408	17-	4.25-
61320000 LOYERS CHARGES LOCATIVES	7 980	7 920	60	0.76
61352000 LOCATION CITROEN C3 AIRCROSS		3 615	3 615-	100.00-
61353000 LOCATION DS 7	8 950	2 014	6 937	344.44
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION	759	933	174-	18.69-
61560000 MAINTENANCE	1 684	1 684		
61561000 MAINTENANCE CITROEN		281	281-	100.00-
61600000 ASSURANCES AUTO	342	495	153-	30.96-
61610000 ASSURANCES MULTIRISQUE	1 548	173	1 376	795.98
61620000 ASSURANCE FINANCIERE AUTOMOBIL		292	292-	100.00-
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	497	643	147-	22.81-
62380000 DON POURBOIRES	1	60	59-	98.33-
62500000 DEPLACEMENT BABETH	3		3	
62512000 FRAIS DE DEPLACEMENTS	1 603	1 658	55-	3.35-
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	1 381	1 193	188	15.79
62600000 FRAIS POSTAUX	114	129	14-	11.23-
62611000 TELEPHONE PORTABLE	439	481	43-	8.84-
62620000 INTERNET	674	579	95	16.44
62700000 FRAIS BANCAIRE	473	470	3	0.67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 370	5 748	622	10.82
63330000 RSI FORMATION CONTINUE	188		188	
63331000 FORMATION CONTINUE	31	119	88-	74.19-
63381000 CSG DEDUCTIBLE BABETH	513		513	
63390000 CSG ET AUTRES COTIS. NON DED.	1 595	1 322	272	20.57
63511100 COTIS. CFE	653	653		
63514000 TAXES SUR LES VEHICULES SOCIET	124	497	373-	75.05-
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT TIMBRE	43	57	14-	24.40-
63781000 CSG DEDUCTIBLE BABETH	3 224	3 100	124	4.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	45 117	38 573	6 544	16.96
64110000 REMUNERATION BRUT	3 653	2 263	1 390	61.44
64120000 CONGES PAYES	121	165	45-	26.96-
64401000 REMUNERATION MME LOUVIER	41 344	36 146	5 198	14.38
CHARGES SOCIALES	16 319	14 309	2 010	14.05
64510000 PRECPTÉ URSSAF	645	442	204	46.08
64530000 PRECPTÉ RETRAITE	173	110	63	57.02
64531000 PREVOYANCE	34	14	20	135.78
64540000 PRECPTÉ POLE EMPLOI	153	95	58	61.44
64580000 AUTRES CHARGES A PAYER	56	58	1-	2.25-
64610000 RSI COTIS MALADIE BABETH	3 404	2 889	515	17.82

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

SARL A.C. & G
SARL au Capital de 1 000€

Siège Social 9 Lot Honorine – 17 Chemin de Pierredon – 13160 CHATEAURENARD
RCS de Tarascon : 517 414 470

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{ER} Décembre 2022

Le 8 décembre 2023, l'associé unique de la société « A.C & G. », SARL au capital de 1000 € divisé en QUARANTE parts de VINGT CINQ Euros chacune, a établi le présent procès-verbal conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Madame LOUVIER Elisabeth, gérante et associé unique de la Société, en qualité de propriétaire des QUARANTES parts composant le capital social, déclare que l'assemblée valablement constituée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément à la loi.

Madame LOUVIER Elisabeth déclare également dans le présent procès-verbal qu'ont été établis par ses soins, transmis à l'associé, et ou tenus à disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée, ce dont il lui donne acte :

- Les comptes annuels : le bilan, le compte de résultat, les annexes ;
- Le rapport de la gérance sur sa gestion durant l'exercice écoulé ;
- Le rapport sur les conventions réglementées,

Le président déclare que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 30/06/23 ;
- Rapport de la gérance sur sa gestion durant l'exercice écoulé ;
- Convention de l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation des dits rapports et comptes ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoir à donner.

1 – Madame LOUVIER Elisabeth donne quitus à la gérance et déclare approuver le rapport de gestion de la gérance et les comptes sociaux arrêtés au 30/06/2023 qui se soldent par un résultat bénéficiaire de 368 € (trois cent soixante huit euros)

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2- Madame LOUVIER Elisabeth, après avoir entendu le rapport sur les conventions réglementées, statuant sur ce rapport, approuve les conventions mentionnées dans ce rapport, intervenues durant l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3- Madame LOUVIER Elisabeth décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, qui s'élève à 368 € (trois cent soixante huit euros),
Au compte « report à nouveau », ci 368 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4- L'associée prend acte que Madame LOUVIER Elisabeth a perçu, pour ses fonctions de Gérant, une rémunération de 41 344 € au titre de l'exercice clos le 30/06/2023, et qu'il a reçu le remboursement, sur justificatifs, des frais qu'il avait engagés pour le compte de la société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5- Madame LOUVIER Elisabeth confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé de tout ce que dessus, Madame LOUVIER Elisabeth a dressé le présent procès-verbal signé par elle même

L'associée

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Louvier', written over a horizontal line.

SARL A.C. & G
SARL au Capital de 1 000€

Siège Social 9 Lot Honorine – 17 Chemin de Pierredon – 13160 CHATEAURENARD
RCS de Tarascon : 517 414 470

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2023



Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **30/06/2023** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

◆ Activité de la société :

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 96 239 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 68 527 Euros, soit une augmentation de 14.02 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 368 Euros, soit 0.38 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 96 252 Euros contre 84 527 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 13.87 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 95 884 Euros contre 83 436 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 14.92 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 61 436 Euros et représentent 1617 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 34.57 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 653 Euros et représentent 0.68 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 736 Euros soit 0.76 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles – Dettes à court terme) :

Exercice précédent	28 688	-	21 786	=	6 902
Exercice en cours :	28 697	-	21 562	=	7 135

Soit une augmentation de 232 Euros

◆ Présentation des comptes

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

♦ Affectation du Résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 368 Euros :

En report à nouveau : **368 €**

A l'issue de l'opération, le compte des capitaux propres de la société s'établira ainsi :

Capital social :	1000 Euros
Réserve légale :	100 Euros
Report à nouveau :	7 167 Euros

Situation nette : **8 267 Euros**

♦ Indications complémentaires :

Nous vous informons :

- Que les comptes ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur
- Qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

♦ Conclusion :

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

Mme LOUVIER Elisabeth



SARL A.C. & G
SARL au Capital de 1 000€

Siège Social 9 Lot Honorine – 17 Chemin de Pierredon – 13160 CHATEAURENARD
RCS de Tarascon : 517 414 470

RAPPORT DU GERANT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES AU TITRE DE L'EXERCICE
CLOS LE 30/06/2023

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, le Gérant d'une société à responsabilité limitée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses gérants, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés.

Madame LOUVIER Elisabeth indique que sont intervenues au titre de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

- Aucune convention réglementée a été conclue.

Ce rapport sera soumis au vote de l'Assemblée Générale.

La gérante

